CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

Vous allez ou vous avez fait acte de candidature en vue de votre inscription sur la liste des Experts près une Cour d'appel.

Le cadre judiciaire constitue un champ d'exercice nouveau, qui obéit à un certain nombre de règles procédurales bien particulières, dont il importe que vous ayez connaissance alors que vous vous apprêterez à réaliser votre première mission d'expertise.

Une erreur, même involontaire, qui résulterait de la méconnaissance des principes essentiels des règles de procédure, est en effet susceptible d'entraîner la nullité de l'expertise la plus irréprochable au plan technique.

L'article 2 du décret de 2004 sur les conditions d'inscription impose désormais de justifier d'une formation à l'expertise, Décret n°2023-468 du 16 juin 2023.

Désormais, il est obligatoire pour un expert judiciaire agréé auprès d'une Cour d'appel de suivre une formation à l'expertise judiciaire. En effet, est mise en place avant toute inscription d'un expert sur la liste d'une Cour d'appel, une évaluation de sa « connaissance des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction… ainsi que (des) formations qu'il a suivies dans ces domaines ».

C'est la raison pour laquelle le Centre de Formation des experts de justice de Lyon vous propose cette formation : le but est de donner des connaissances théoriques et pratiques permettant la réalisation d'expertises judiciaires.

Elle se déroulera les : **Mercredi 10 février et Jeudi 11 février 2026**
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (Déjeuner pris sur place compris dans le tarif)

Au domaine Lyon Saint-Joseph – 38, allée Jean-Paul II – 69110 Sainte Foy lès Lyon

Une attestation de formation de 16 heures (à joindre à votre dossier de candidature) ainsi qu'une facture vous seront remises à l'issue des journées qu'il faudra joindre à votre dossier de candidature.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer prochainement et restons vos dévoués.

Docteur Pierre Padzunass
Président

Professeur Bernard Allaouchiche
Responsable Formations

CENTRE DE FORMATION DES EXPERTS DE JUSTICE DE LYON

FORMATION A L'EXPERTISE JUDICIAIRE
Mercredi 10 février et Jeudi 11 février 2026
Bulletin d'inscription à retourner dûment complété et signé

Civilité : ❑ M. ❑ Mme

NOM : ……..

Prénom : ……..

Adresse : ……

Code postal : ……**Ville :** ……

Tél. : …… **e-mail :** ……

Date : …… **Signature :** ……

- ❑ **Branche A** : Agriculture - Agro-alimentaire - Animaux - Forêts
- ❑ **Branche B :** Arts - Culture Communication et médias - Sport
- ❑ **Branche C :** Bâtiment - Travaux publics - Gestion immobilière
- ❑ **Branche D :** Économies - Finances - Calculs préjudiciels
- ❑ **Branche E :** Industrie
- ❑ **Branche F :** Santé
- ❑ **Branche G :** Médecine légale - Criminalistique et Sciences criminelles
- ❑ **Branche H :** Interprétariat - Traduction
- ❑ **Branche I :** Environnement

Spécialités *(sous laquelle l'inscription a été ou sera demandée auprès de la Cour d'appel)* **:**

……

Joindre un chèque de règlement, établi à l'ordre de « Centre de Formation des Experts », de :

❑ **450 €** (déjeuner inclus sur les deux journées)

Ou effectuer le règlement par virement RIB : Crédit Mutuel
IBAN : FR76 1027 8073 2900 0207 7480 168 – BIC CMCIFR2A